

Image not found or type unknown



Mariage apres une obligation de quitter le territoire

Par **Artisto22**, le **26/09/2014** à **14:15**

Je suis Tunisien rentrée en Belgique en 2013 par une visa qui elle est expiré Maintenant,j'ai rentré en France en 2014, mais je me suis attrapée par les flic français et j'ai pris un quitte territoire, j'ai fais un recours centre cette décision, mais malheureusement ils sont Refus ma demande.rnMaintenant j'ai envie de me marier la en France et je sais pas est ce que je peut faire le démarche de mariage tranquillement et je me marier et après je rentre en Tunisie pour le demande de Visa retour ?rny'a-il des personne dans mon cas pouvez vous m'aider à voir plus clair. rnJe vous remercie d'avance